

Climats du vignoble de Bourgogne

candidats au PATRIMOINE MONDIAL de l'UNESCO

 Rejoignez-nous!



L'écho des climats

► Actualités

- Un an après la 150e vente des vins des Hospices civils de Beaune, la Croix-Rouge française fait le point sur l'utilisation du don des Climats de Bourgogne
- Troisième réunion du Comité Stratégique et Politique, 30 septembre 2011
- Rencontres de l'Oenotourisme : le Secrétaire d'Etat au Tourisme soutient la candidature des climats
- Commerçants, hôteliers et restaurateurs : tous mobilisés autour de la candidature !
- La rentrée des climats : informer et sensibiliser les bénévoles
- En bref

► Agenda

- Participez « à la rencontre du thé » le 5 novembre 2011 à l'Ecole des Vins de Beaune
- Les climats présents à la Foire Gastronomique de Dijon du 1er au 13 novembre 2011
- Lancement de la "Campagne de Mécénat" au Salon Entreprissimo à Dijon les 24 et 25 novembre 2011
- Mobilisez-vous autour de la Saint-Vincent Tournante des climats les 28 et 29 janvier 2012

► Le dossier à la loupe (la parole aux scientifiques)

- HISTOIRE : « La saga des climats »

► Echos du territoire

- Sensibiliser le jeune public aux valeurs des climats : nos actions pour 2012
- Des projets en faveur du développement durable en Bourgogne

► International, regard sur un site du Patrimoine mondial

- Le Parc des Cinque Terre, vignobles en terrasses de toute beauté en Italie du Nord

► Comité de soutien

- Jeu-concours avec le Bien Public : participez à l'exceptionnel tirage au sort de décembre 2011 !

Actualités



Jacques Boisseaux, le généreux donateur, entouré des acteurs de la vente et des représentants de la Croix-Rouge. Photo Le Bien Public

Un an après la 150e vente des vins des Hospices civils de Beaune, la Croix-Rouge française fait le point sur l'utilisation du don des Climats de Bourgogne

En effet, les 200 000 euros donnés à la Croix-Rouge française avaient été récoltés lors de la dernière Vente des vins des Hospices de Beaune en novembre 2010 et correspondait à la Vente de la pièce des Présidents, acquise par M. BOISSEAUX.

L'Association, bénéficiaire de cette vente, avait souhaité reverser cette somme à l'ONG, afin de financer des maisons d'accueil d'enfants malades, d'aider à la reconstruction d'Haïti, et de contribuer au fonctionnement à l'antenne beunoise de la Croix-Rouge.

Le professeur Jean-François Mattéi, président de la Croix-Rouge française, avait fait le déplacement pour l'occasion et a réaffirmé son soutien à la candidature des climats devant Aubert de Villaine, président de l'Association qui porte le projet.



Comité Stratégique et Politique, Chambre du Roy

Troisième réunion du Comité Stratégique et Politique, 30 septembre 2011

Le 30 septembre 2011, l'Association des climats de Bourgogne réunissait aux Hospices de Beaune les décideurs politique, économique, viticole et étatique du territoire pour la tenue de son 3ème Comité Stratégique et Politique.

« La forte mobilisation des élus autour de cet événement a démontré que le 8 avril 2011 a inauguré un temps nouveau pour la gestion du territoire, articulé autour des climats de Bourgogne », a déclaré Aubert de VILLAINÉ, Président de l'Association.

Ce sont en effet plus de 30 élus et représentants des services de l'Etat qui étaient réunis pour valider les orientations du plan de gestion, en s'appuyant sur la Charte territoriale notamment. Le plan de gestion n'a de valeur que par l'ambition des choix qui sont posés à travers lui : il doit donc trouver le point d'équilibre entre développement économique et préservation du patrimoine. L'occasion pour le Comité Stratégique et Politique de prendre des positions communes sur des problématiques spécifiques tel que l'éolien et la publicité.

Autre sujet à l'ordre du jour : la gouvernance. Sans cet élément, le Plan de gestion ne serait qu'une accumulation d'outils techniques sans grande ambition. C'est pourquoi, le Comité Stratégique et Politique s'est également positionné sur la future structure de gouvernance du territoire candidat, qui s'étire sur près de 60km entre Dijon et les Maranges. Ainsi, le Comité Stratégique et Politique se transformera à l'aune de l'année 2012 en Conférence territoriale, nouvel organe chargé de coordonner la gestion du territoire.



Michel Mekki, rédacteur en chef du Bien Public, Frédéric Lefebvre, Alain Suguenot, maire de Beaune et Aubert de Villaine, président de l'association. Photo Le Bien Public

Rencontres de l'Oenotourisme : le Secrétaire d'Etat au Tourisme soutient la candidature des climats

A l'occasion des Rencontres de l'Oenotourisme, qui ont eu lieu le 8 octobre 2011 à Beaune, Frédéric LEFEBVRE, Secrétaire d'Etat au Tourisme, avait fait le déplacement dans la capitale des vins de Bourgogne.

L'Association et le Bien Public ont profité de cette venue pour évoquer la candidature des climats du vignoble de Bourgogne.

A cet effet, tous les articles sur la candidature parus depuis le mois de janvier 2011 dans le Bien Public ont été rassemblés dans un album qui a été remis en mains propres par Michel Mekki, rédacteur en chef du Bien Public, et Aubert de Villaine, président de l'Association des climats du vignoble de Bourgogne à M. Lefebvre. Ce dernier a affirmé son soutien au projet bourguignon, « atout exceptionnel en terme de tourisme. »

[/// Retrouvez tous les jours un article dédié à la candidature des climats du vignoble de Bourgogne dans le Bien Public](#)



Soirée de lancement le 3 octobre 2011 à Dijon. Photo Le Bien Public

Commerçants, hôteliers et restaurateurs : tous mobilisés autour de la candidature !

Le lancement de kits de soutien s'inscrit dans une action de sensibilisation du grand public et des touristes avant la Saint-Vincent Tournante 2012 qui aura lieu dans les villes de Dijon, Beaune et Nuits-Saint-Georges.

Ils sont déjà près de 25 000 à soutenir la démarche de candidature mais il est important de continuer à sensibiliser le grand public à la notion de « climat ».

Pour ce faire, les commerçants, hôteliers et restaurateurs des villes de Dijon, Nuits-Saint-Georges et Beaune ont souhaité se mobiliser largement autour de la candidature en équipant leurs établissements de « kits de soutien », c'est-à-dire d'urnes pour récolter des flyers d'adhésion et d'affiches à l'image des climats de Bourgogne exprimant ainsi, à travers leur vitrine, leur soutien à la candidature. Cette grande opération de soutien à la candidature vient d'être lancée au mois d'octobre 2011 à Dijon, Nuits-Saint-Georges et prochainement à Beaune.

En parallèle, des actions à l'attention du grand public ont été menées par les unions commerçantes des villes, comme à Dijon, où l'Union Commercante « Jean-Jacques Rousseau » a organisé la Fête des climats le premier week-end d'octobre 2011. « Dijon je t'aime », l'union commerciale du centre-ville de Dijon, travaille à la mise en place en janvier 2012 d'un projet culturel mettant en avant le soutien de l'ensemble des commerçants Dijonnais à la candidature.



Plus d'une centaine de personnes ont répondu présent aux deux réunions. Photo Caves de l'Abbaye de Beaune

La rentrée des climats : informer et sensibiliser les bénévoles

A l'heure où l'Association finalise le dossier de candidature qu'elle souhaiterait déposer auprès de l'Etat français à la fin de l'année 2011, il est plus que jamais important de faire connaître la candidature auprès grand public.

Ainsi, l'Association a organisé deux soirées d'informations et d'échanges avec les bénévoles à la rentrée. Ayant rassemblé près d'une cinquantaine de personnes par session, ces rencontres ont permis de faire un point sur les avancées du dossier et de proposer aux participants différentes activités au sein de l'Association. Un kit « bénévoles » a également été remis à chaque personne présente et transmis par mail à tous les membres du comité de soutien.

Nous remercions les Caves de l'Abbaye de Beaune et la Communauté d'agglomération de Beaune pour leur accueil, ainsi que tous les bénévoles de l'Association pour leur soutien et leur précieux concours.

[/// Vous souhaitez devenir bénévole et vous engager en faveur de cet ambitieux projet de territoire ? Contacter l'Association au 03.80.20.10.40](#)

En bref

L'Assemblée Générale mixte de l'Association a eu lieu le 27 juin à 10h30 au Château du Clos de Vougeot. L'occasion pour les adhérents de recevoir des informations sur les projets en cours et les activités prévues pour fin 2011 et 2012. A l'issue de cette Assemblée Générale, une visite guidée de l'exposition photographique « Regards Partagés » a été organisée par les trois photographes l'ayant réalisée : Armelle, Jean-Louis Bernuy et Michel Joly.

Agenda

Participez « à la rencontre du thé » le 5 novembre 2011 à l'Ecole des Vins de Beaune

A l'occasion de la première Rencontre internationale entre producteurs de thé de la Province de Fujian en Chine et producteurs de vins de Bourgogne, l'Ecole des Vins de Bourgogne organise le samedi 5 novembre une journée-découverte des grands thés de Fujian dans ses locaux.

Une conférence publique se tiendra à 15h30 autour de la notion de terroir, commune aux vins de Bourgogne et aux thés de la province du Fujian en Chine. En effet, en Chine, un grand thé naît de l'harmonie des trois pouvoirs que sont le ciel, la terre et l'homme, en d'autres termes d'un terroir. En Bourgogne, un grand vin ne peut provenir que d'un grand terroir, c'est-à-dire d'un climat.

Avec la présence de Jean-Robert PITTE, professeur à la Sorbonne et membre de l'Institut français, l'Association des climats du vignoble de Bourgogne, le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB) et la Région Bourgogne ont souhaité débattre et établir un dialogue entre ces deux régions qui s'inspirent du même modèle culturel visant à identifier un



produit au lieu dont il est issu.

[/// Inscriptions et informations pratiques sur le site internet de l'Ecole des Vins \(rubrique « Programme »\) et du BIVB](#)

Les climats présents à la Foire Gastronomique de Dijon du 1er au 13 novembre 2011

Ayant lieu du 1er au 13 novembre 2011 au Palais des Congrès de Dijon, la Foire internationale gastronomique de Dijon est le plus grand évènement économique en Bourgogne.

Réunissant près de 600 exposants et accueillant plus de 200 000 visiteurs, c'est une manifestation incontournable à laquelle l'Association a souhaité participer.

Ainsi, pour la première fois, l'Association des climats sera présente sur le stand du Bien Public (D51). L'occasion pour les bénévoles de faire connaître la candidature au grand public et de collecter de nombreux soutiens pour son opération avec le Bien Public, « 52 semaines, 50 000 signatures ». Nous espérons vous voir nombreux à cet évènement !

[/// Site internet de la Foire gastronomique de Dijon](#)

Lancement de la "Campagne de Mécénat" au Salon Entreprissimo à Dijon les 24 et 25 novembre 2011

Dans le cadre du partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Or, l'Association participera au salon Entreprissimo.

Cet évènement bisannuel, lieu de rencontre de toutes les entreprises locales, sera l'occasion d'échanger avec les acteurs économiques sur la candidature des climats : quelle place les entreprises peuvent-elles occuper dans un projet porteur de développement économique pour le territoire ? Comment peuvent-elles intégrer les valeurs de la candidature au sein de leur entreprise et dans leur politique de développement ?

L'Association profitera également de cet évènement pour lancer sa "Campagne de Mécénat", avec comme porte-parole M. Jean-Philippe GIRARD, président d'EUROGERM, visant à collecter des fonds pour mettre en oeuvre de nouvelles actions en 2012.

[/// Rendez-vous les 24 et 25 novembre 2011 au Parc des Expositions de Dijon](#)



L'île Maurice à l'honneur cette année

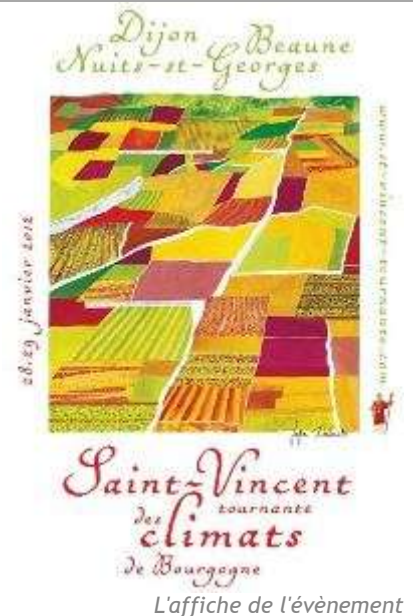


Mobilisez-vous autour de la Saint-Vincent Tournante des climats les 28 et 29 janvier 2012

Après Corgoloin en 2011, l'édition 2012 de la Saint-Vincent Tournante sera celle des Climats de Bourgogne. Ayant lieu les 28 et 29 janvier 2012, cette Saint-Vincent s'inscrit dans le cadre de la candidature pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco et se déroulera dans trois villes emblématiques de l'histoire, du patrimoine et de la culture viticole : Dijon, Nuits-Saint-Georges et Beaune.

Côté découverte, les villes afficheront des visages variés : circuits patrimoniaux et ouverture des chapelles à Beaune, pierres de Comblanchien et cave aux arômes à Nuits Saint-Georges ou encore un grand bal populaire à Dijon ! Côté dégustation, chacune des sept régions viticoles sera mise à l'honneur sur des pavillons dédiés dans chaque ville.

Si vous souhaitez vous mobiliser autour de cet évènement et devenir bénévole, n'hésitez pas à contacter l'Association des climats du vignoble de Bourgogne : votre concours nous est précieux !



[/// Site internet de la Saint-Vincent Tournante 2012](#)



Le dossier à la loupe (la parole aux scientifiques)



GUY-CRESCENT FAGON.

Gravure d'Ambroise Tardieu (1788-1841)

HISTOIRE : « La saga des climats »

Olivier JACQUET, chargé de mission de la Chaire Unesco « Culture et Traditions du Vin »

Guy-Crescent

Fagon

Médecin du Louis XIV, il remet le Bourgogne au goût du jour à la cour du roi Soleil en prescrivant la consommation de vin de Nuits au souverain pour soigner un furoncle mal placé. Ce récit, largement mythifié et réemployé par la suite, n'en est pas moins révélateur de l'existence des nombreux courants médicaux qui, tout au long de l'histoire, prêtent aux vins des vertus thérapeutiques.

En privilégiant le bourgogne par rapport au champagne, alors en vogue à la cour, Fagon participe d'ailleurs à la longue dispute qui oppose pendant près de deux siècles ces deux vins, en particulier à propos de leurs effets sur la santé.

Cette controverse, reprise en particulier dans l'ouvrage de l'abbé Tainturier intitulé Remarques sur la culture des vignes de Beaune et lieux circonvoisins (1763), va permettre de définir clairement, par écrit, les pratiques culturelles vigneronnes en œuvre dans les climats au XVIIIe siècle.

[/// Pour en savoir plus, un ouvrage rassemblant toutes les contributions du comité scientifique "les climats du vignoble de Bourgogne comme Patrimoine de l'humanité" est disponible en librairie \(EUD\)](#)

Echos du territoire

Sensibiliser le jeune public aux valeurs des climats : nos actions pour 2012

Suite à la marche des climats, tous les élus du territoire ont signé la Charte territoriale des climats du vignoble de Bourgogne, texte fondamental formalisant l'engagement des acteurs en faveur de la prise en compte de la démarche UNESCO dans leurs projets.

Parmi les engagements consignés dans ce document de référence pour le territoire figure la mise « en œuvre des actions de sensibilisation, d'animation et de médiation culturelle envers tous les publics sans exclusive, habitants et visiteurs extérieurs, afin de transmettre et de partager le plus largement possible, grâce à des professionnels scientifiques et techniques hautement qualifiés, les valeurs universelles que renferment les Climats de Bourgogne » (article sur le développement de la médiation, page 15 de la Charte territoriale).

Ainsi, depuis quelques mois, l'Association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO, qui élabore le dossier de candidature bourguignon, travaille avec les acteurs du territoire dans la mise en place d'actions de médiation auprès du jeune public. Voici les quatre principaux projets en cours :

1. Sensibiliser les enfants aux valeurs des « climats » après l'école et pendant les vacances scolaires

L'Association a souhaité sensibiliser en premier les enfants de 6 à 11 ans, en dehors du temps scolaire. Ainsi, après plusieurs rencontres avec les responsables jeunesse et les responsables de structure péri et extrascolaires, l'Association va créer à la fin de l'année 2011 trois groupes de travail autour de notions ayant attiré aux climats : le jardin et la « parcellisation » des fruits et légumes, la notion de gastronomie et de terroir et la découverte des métiers autour des climats. Ils permettront de constituer des modules qui seront intégrés dès la rentrée 2012 dans les activités proposées par les quatre intercommunalités. En outre, dès 2012, l'Association proposera aux animateurs des formations aux lectures de paysage et à une meilleure connaissance des sites historiques et patrimoniaux emblématiques des climats de Bourgogne. Elle initiera également une action collective le long de la Côte viticole, en donnant à chaque intercommunalité un cep de vigne, symbole de travail et de transmission d'un héritage aux générations futures.

2. Découvrez les climats du vignoble de Bourgogne dans les écoles en Bourgogne

Afin d'approfondir et de transmettre les valeurs du site des climats du vignoble de Bourgogne l'interprofession viticole a créé, dès 2011, un outil de médiation à l'attention des écoles primaires de Bourgogne : « Découvre Ta Bourgogne ». Le plus de cette initiative consiste en la remise par les enfants d'une carte postale à leurs parents, expliquant la candidature et la notion de climat. Les enfants deviennent ainsi de vrais prescripteurs et ambassadeurs des climats du vignoble de Bourgogne !

[/// Site officiel "Découvre Ta Bourgogne"](#)



3. Le Jardin des Sciences de Dijon développe des ateliers pédagogiques sur les « climats »

La part des sciences est de plus en plus importante dans nos vies et devient « l'affaire » de tous. C'est ainsi que le Jardin des Sciences de Dijon a choisi d'aider les jeunes, et moins jeunes, à comprendre et respecter l'environnement dans lequel ils vivent. Aussi, depuis la rentrée 2011, cet organisme propose un atelier pédagogique sur « La vigne dans la culture Bourguignonne : la notion de 'climats' ». Ouverts aux CM et aux 5èmes de l'Académie de Dijon, ces ateliers auront pour objectif de comprendre l'évolution d'un environnement, celui de la Côte viticole, géré par l'homme, mais aussi d'expliquer la notion de « climat » au jeune public

4. Les « climats » expliqués aux collégiens de Côte-d'Or

Le Conseil Général de Côte-d'Or, responsable de la gestion des 47 collèges publics du département depuis 1986, a lancé en partenariat avec l'Association des climats de Bourgogne, en juin 2011, un appel à projets pour la création de projets pluridisciplinaires autour des « climats » début 2012. Dans l'attente des résultats à la fin de l'année, trois collèges-pilotes sur le territoire ont mis en place depuis la rentrée quelques uns de ces projets pluridisciplinaires, touchant aussi bien aux arts plastiques, avec la création d'une maison d'artistes à Nuits-Saint-Georges dans laquelle intervient une photographe, que l'anglais ou les sciences naturelles. L'Association des climats du vignoble de Bourgogne espère que ces expérimentations positives pourront être généralisées dans l'ensemble des collèges de la Côte viticole dès la rentrée 2012.

[/// Pour plus d'informations sur les ateliers pédagogiques du Jardin des Sciences](#)



Des projets en faveur du développement durable en Bourgogne

L'Association a rencontré Stéphane MOREL, arboriste-fructiculteur en Côte d'Or, qui a souhaité nous entretenir de son activité ainsi que de ses projets en faveur des climats du vignoble de Bourgogne.

Ayant une formation d'agronome et d'environnementaliste, Stéphane MOREL est un amoureux de la nature et a choisi de faire de sa passion un métier.

Aujourd'hui arboriste-fructiculteur en Côte de Beaune il propose aux collectivités locales, aux agriculteurs et viticulteurs et aux particuliers d'aménager leurs jardins et espaces verts en de véritables lieux de vie et de biodiversité végétale et faunistique et de placer le développement durable au cœur de ses missions.

Parmi ces nombreux projets : l'implantation de haies dans les vignes. En effet, dans les coteaux viticoles, la haie, constituée d'arbustes ou d'arbres à hautes tiges, offre un refuge idéal pour les insectes auxiliaires de la vigne et favorise le maintien d'une strate herbacée de plantes vivaces et de graminées calcicoles. Aussi, cette végétation crée des microclimats, très positifs pour la régulation de l'eau (lutte contre d'érosion), pour la protection du vent et des fortes températures en été. Faciles à planter, les haies demandent un léger entretien et permettent une végétalisation rapide en 3 ans.

Ces projets mettent en lumière des savoir-faire qui modèlent le paysage. Ils permettent également d'aménager tous les espaces naturels, qui ont chacun leur utilité. Eléments très discrets du



paysage, ces espaces ont un impact sur l'environnement, dont on ne se rend certes pas compte au premier abord.

Membre du comité de soutien de l'Association des climats du vignoble de Bourgogne, Stéphane MOREL croit en la candidature, qui selon lui « permettra d'accroître l'attractivité du territoire ». Il souhaite que ce projet puisse montrer aux habitants du territoire qu'il existe des initiatives locales permettant de développer la biodiversité végétale et faunistique.

[/// Pour plus d'informations](#)

International, regard sur un site du Patrimoine mondial



© WHC

Le Parc des Cinque Terre, vignobles en terrasses de toute beauté en Italie du Nord

En Italie, la Riviera de Ligurie orientale, entre Cinque Terre et Portovenere, est un site culturel d'une valeur exceptionnelle qui illustre l'interaction harmonieuse instaurée entre l'homme et la nature, pour produire un paysage dont la qualité panoramique est absolument remarquable et traduit un mode de vie traditionnel existant depuis un millier d'années et qui continue à jouer un rôle socio-économique de premier plan dans la vie de la communauté.

Nous avons pu contacter Giuliana Biagioli, professeure d'histoire à l'Université de Pise et responsable des projets de recherche sur le Parc des Cinque Terre. Elle revient avec nous sur l'inscription et ses retombées sur le territoire.

1. Parlez-nous du processus d'inscription du Parc du Cinque Terre au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Qui est l'instigateur de cette démarche ?

Le cas des Cinque Terre est particulier à deux égards.

En premier lieu, ce projet d'inscription est parti d'en bas, c'est-à-dire de la population locale elle-même. Des experts ICOMOS ont certes aidé à préparer le dossier auprès de l'UNESCO mais le montage a été effectué par les maires et adjoints des communes concernées, ainsi que par des chercheurs et historiens locaux, qui ont travaillé nuit et jour à l'élaboration de ce dossier de candidature.

En second lieu, deux dossiers de candidature ont été élaborés en même temps : celui pour le Patrimoine mondial de l'UNESCO, comprenant Portovenere, Cinque Terre et les îles (Palmaria, Tino et Tinetto) et celui pour le Parc national, plus restreint. Ainsi, le Parc des Cinque Terre a été inscrit à l'UNESCO en 1997 et son inscription en tant que parc national est survenue deux ans plus tard, en 1999.

Aujourd'hui, les projets concernent principalement le Parc national, le Parc classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO étant quelque peu délaissé du fait de sa grandeur et de ses différences historiques et culturelles en son sein. Toutefois, nous souhaitons monter dans les prochaines années un bureau permettant de gérer le site classé au Patrimoine mondial.

2. Quelles sont les retombées d'une inscription au Patrimoine mondial pour le territoire ?

Le Parc des Cinque Terre est composé de villages, dont la population n'excède pas 5000 habitants, la plupart retraités.

Suite à l'inscription au Patrimoine mondial en 2007, deux retombées importantes se sont produites. Tout d'abord, une hausse de la fréquentation touristique, due à l'aspect spectaculaire du site et à son côté exceptionnel car classé à l'UNESCO. Cela a donc bénéficié aux professionnels du tourisme et aux commerçants. Puis, la valeur du foncier a augmenté, attirant italiens et touristes, séduits par le site des Cinque Terre, qui ont emménagé dans les nombreux logements laissés vacants par les habitants ayant abandonné leurs terres agricoles.

On peut donc remarquer qu'une inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO peut avoir différents effets selon les acteurs du territoire. Ainsi, les retraités ont senti leur tranquillité quelque peu entamée avec l'arrivée des touristes, alors que les professionnels du tourisme et les commerçants ont vu cela d'un bon œil, l'inscription ayant permis d'accroître la population et de dynamiser le territoire avec l'arrivée de familles et de jeunes dans les villages du Parc des Cinque Terre.

3. Est-ce que l'inscription a joué un rôle de levier en matière de politique territoriale ?

Le Parc des Cinque Terre est un site culturel fragile, qui a été pendant quelques années sur la Liste des sites en péril. A cet égard, nous avons pu bénéficier de fonds pour nous aider à ne plus faire partie de cette liste, ce que nous avons réussi à faire.

Aujourd'hui, les Cinq Terres pourraient être en danger avec les inondations et les éboulements qui ont touché l'Italie du Nord fin octobre 2011. Toute la population a dû être évacuée et l'agriculture abandonnée. Le Centre du Patrimoine mondial travaille actuellement avec les autorités locales et nationales pour évaluer l'étendue des dommages et identifier les mesures à prendre.

Cet événement change donc nos projets et nous pensons aujourd'hui travailler sur des programmes permettant d'empêcher les éboulements et d'autres événements naturels de se produire sur le Parc des Cinque Terre.

4. Depuis votre inscription, quelles sont les actions de valorisation et de communication autour du label « Patrimoine mondial » ?

Nous sommes assez impliqués dans le réseau VITOUR, rassemblant les vignobles classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et nous sommes le chef de file du second projet de ce réseau : VITOUR Landscape, initié en 2007. Ce dernier tend à améliorer et innover les pratiques locales et régionales aspirant à la préservation et la valorisation des précieux paysages viticoles.

Ainsi, avec Michèle PRATS, vice-présidente d'ICOMOS, et Joachim BENDER, du vignoble du Haut-Rhin, nous avons organisé ces dernières années des conférences scientifiques afin d'établir un cahier des charges des « bonnes pratiques » en matière de valorisation et de protection du paysage viticole. Ces échanges permettront, durant la deuxième phase du projet lancée en septembre 2011, à chaque partenaire d'analyser la faisabilité de ces bonnes pratiques au niveau local et d'en appliquer une ou plusieurs.

Nous espérons que ces préconisations seront mises en place sur les vignobles classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO et permettront de sauvegarder et de développer de manière harmonieuse ces paysages universels et exceptionnels.

Nous remercions vivement Giuliana Biagioli pour ses réponses et sa disponibilité.

[/// Pour plus d'informations sur le Parc des Cinque Terre](#)

Comité de soutien

Jeu-concours avec le Bien Public : participez à l'exceptionnel tirage au sort de décembre 2011 !

Dans le cadre de la grande campagne de mobilisation lancée par le Bien Public et l'Association ("52 semaines, 50 000 signatures"), un tirage au sort exceptionnel est organisé en décembre.

Vous pourrez remporter entre autres une excursion pour deux personnes dans le vignoble de la Côte de Nuits, une visite privée et privilégiée des Pressoirs des Ducs de Bourgogne à Chenôve, deux pass-murailles, permettant d'accéder gratuitement au Château du Clos de Vougeot et d'ainsi découvrir les coulisses du Château, un repas pour deux personnes au restaurant gastronomique « Chez Guy » ou encore des entrées gratuites aux Hospices de Beaune et au Cassisium.

Vous souhaitez participer à ce tirage au sort et gagner l'un de ses lots exceptionnels ? Vous pouvez être l'ambassadeur de cette opération de soutien en informant vos proches, vos collègues et en les invitant à s'inscrire sur le site du Bien Public.

On compte sur vous !

[/// Soutenez les climats du vignoble de Bourgogne avec le Bien Public](#)



Le tirage au sort de ce mois de décembre aura lieu au Château du Clos de Vougeot, qui offre deux pass-murailles